

From: Patrice Martin-Lalande <pmartin-lalande@assemblee-nationale.fr>
Date: ven. 1 août 2014 à 14:24
Subject: Adaptation de la société au vieillissement : les internautes du Loir-et-Cher ont la parole !
To: Patrice MARTIN-LALANDE <pmartin-lalande@assemblee-nationale.fr>

[visionnez ce courriel dans votre navigateur](#)

Madame, Monsieur,

Dans les différentes étapes du travail parlementaire, l'internet offre désormais aux citoyens la possibilité technique de participer à la préparation de la décision parlementaire, de la "co-préparer", d'en suivre en direct le débat en commission et en séance publique et, après le vote, d'en suivre l'application par une "co-évaluation".

J'appelle de mes vœux un tel travail législatif plus -- et mieux -- participatif.

Pour votre information, vous trouverez ici [un formulaire de concertation législative en ligne](#) **que je propose aux citoyens internautes, et en priorité à ceux de ma circonscription du Loir-et-Cher, y compris via Facebook, pour préparer avec moi le prochain débat parlementaire sur le projet de loi relatif à l'adaptation de la société au vieillissement.**

Ce débat étant prévu début septembre, cette concertation en ligne est organisée pour permettre au plus grand nombre d'y participer mais dans des formes simples pour être exploitables dans ces délais.

Pour votre information, je vous adresse aussi [le texte de mon introduction à la séance que j'ai présidée sur le thème du rôle des parlementaires dans la société numérique](#) lors de la réunion de l'Union Interparlementaire (UIP, qui est l'organisation mondiale des parlements) à Séoul en mai dernier.

Je suis à votre disposition pour évoquer avec vous ces évolutions très bénéfiques de notre démocratie représentative que l'internet permet et ... imposera donc fort légitimement !

Je vous souhaite bonne réception.

Cordialement,

Patrice MARTIN-LALANDE
Député de Loir-et-Cher
1er vice-président du Conseil général

